

Villenaud, Adolphe de Mullo de. Nobiliaire de Nivernois. Familles de gentilshommes fixées en Nivernois et y étant en possession de la noblesse avant 1560, avec notices nivernaises de leurs alliances. Deuxième volume. 1900.

1/ Les contenus accessibles sur le site Gallica sont pour la plupart des reproductions numériques d'oeuvres tombées dans le domaine public provenant des collections de la BnF. Leur réutilisation s'inscrit dans le cadre de la loi n°78-753 du 17 juillet 1978 :

*La réutilisation non commerciale de ces contenus est libre et gratuite dans le respect de la législation en vigueur et notamment du maintien de la mention de source.

*La réutilisation commerciale de ces contenus est payante et fait l'objet d'une licence. Est entendue par réutilisation commerciale la revente de contenus sous forme de produits élaborés ou de fourniture de service.

Cliquer [ici](#) pour accéder aux tarifs et à la licence

2/ Les contenus de Gallica sont la propriété de la BnF au sens de l'article L.2112-1 du code général de la propriété des personnes publiques.

3/ Quelques contenus sont soumis à un régime de réutilisation particulier. Il s'agit :

*des reproductions de documents protégés par un droit d'auteur appartenant à un tiers. Ces documents ne peuvent être réutilisés, sauf dans le cadre de la copie privée, sans l'autorisation préalable du titulaire des droits.

*des reproductions de documents conservés dans les bibliothèques ou autres institutions partenaires. Ceux-ci sont signalés par la mention Source gallica.BnF.fr / Bibliothèque municipale de ... (ou autre partenaire). L'utilisateur est invité à s'informer auprès de ces bibliothèques de leurs conditions de réutilisation.

4/ Gallica constitue une base de données, dont la BnF est le producteur, protégée au sens des articles L341-1 et suivants du code de la propriété intellectuelle.

5/ Les présentes conditions d'utilisation des contenus de Gallica sont régies par la loi française. En cas de réutilisation prévue dans un autre pays, il appartient à chaque utilisateur de vérifier la conformité de son projet avec le droit de ce pays.

6/ L'utilisateur s'engage à respecter les présentes conditions d'utilisation ainsi que la législation en vigueur, notamment en matière de propriété intellectuelle. En cas de non respect de ces dispositions, il est notamment passible d'une amende prévue par la loi du 17 juillet 1978.

7/ Pour obtenir un document de Gallica en haute définition, contacter reutilisation@bnf.fr.

DE MOROGUES

ORIGINAIRES du Berry.

I. — JEAN DE MOROGUES acquiert la terre des Landes (ch^{ie} St-Verain), 30 avril 1488 ; ép^a Isabelle *Pommereul*, v^e de lui en 1500, dont il eut :

II. — JEAN DE MOROGUES, n. h. et s. m^{tre} lic. ès lois, sgr des Landes, dont h^{mage} 1533, Sauvages (c^{ne} Beaumont-la-Fr^e), La Forest (c^{ne} Frasnay-les-Ch^{nes}) acquis en 1531 de G^{me} de La Platière moy^t 10,350 l. t., Longfroy (c^{ne} Varennes-les-Narcy), Ouvrault (c^{ne} Champvoux) ; acquiert de Cath^{ne} de La Fayette, v^e de Ph. de La Platière, moy^t 4,000 l., la terre de St-Martin-d'Ourouër, qui, en 1529, est reprise par retrait lignager par G^{me} de La Platière ; élu en l'élection de Gien et La Charité en 1514 ; not^{re} sec^{re} du roi maison et couronne de France ; c^{er} m^{tre} des cptes de Nev. 1532, président en 1541 ; nommé, en 1533, com^{re} de la duchesse à la rédaction de la coutume du Nivernais ; ép^a, vers 1514, Marg^{te} *Perreau* (1), fille d'Adrien, et de Jeanne de Corbigny, dont : 1^o Jacques, suit ; 2^o Isabelle, ép^a, 1544, Jean *Burdelot* (2), sgr de Montfermeil et du Plessis, cons^r au Parl^t de Paris ; 3^o Marie, ép^a Jacques Bochetel, chlr de l'ordre, sgr de La Forest, s^{re} des finances.

III. — JACQUES DE MOROGUES, écr, sgr d'*id.*, fait h^{mage} en 1579 à H. d'Avantais pour Ouvrault à cause de Grenant ; en 1550, ses père et mère lui font donation de leur maison à La Charité où ils demeuraient, avec survivance de l'office de sec^{re} du roi ; des lettres de la reine Catherine, 1566, le qualifient sec^{re} des finances du roi et son résident près de l'empereur ; gent^{me} ord^{re} de la ch^{bre} du duc d'Alençon ; chlr de l'ordre 1576, et gouverneur de La Charité, qu'il livre aux huguenots ses coreligionnaires ; la ville ayant été reprise par le duc de Nevers, il se retire à Sauvages où il entretient intelligences et correspondance avec le roi de Navarre ; chambellan d'Henri IV, 1595, est déchargé, en raison de services et de ses fonctions, de la contribution qu'il devait au ban de Nivernois à cause de ses terres de Sauvages et La Forest ; ép^a, Paris 30 août 1569, Marie Bochetel, v^e de Jean Bourdin, sec^{re} d'état, chlr, sgr de Villaines, et de M^{ie} de Morvilliers. M^{ie} Bochetel se fit aussi calviniste et Jean de Morvilliers, garde des sceaux, son oncle, la déshérita, lui laissant seul^t 100 écus. Ils eurent : 1^o Alexandre, suit ; 2^o Henri, auteur de la branche de Longfroy.

(1) PERREAU. — *De Nivernois.* — En 1478, Jean Perreault, m^{and}, beois à Cosne, et Jacques, lic. ès lois, son fils, achètent de L^{se} d'Argenton, moy^t 800 l. t., Cosme (c^{ne} Bouhy) et Bouhy (c^{on} St-Amand), rachetés l'année suivante par le c^{te} de Nevers ainsi que les autres aliénations faites par lad. dame. Jacques Perreau, lic. ès lois, bailli de St-Verain, est témoin d'une acquisition que Jean Perreau, fils de f. Germain, dt à Corbigny, fait en la par^{se} d'Anthien, 1497.

I. JEAN PERREAU, possessionné à St-Léonard de Corbigny, eut : 1^o Etienne, suit ; 2^o Marie, fme de G^{me} *Guillemère* ; 3^o probabl^t Germain, châtelain de Clamecy, m^t avant 1481, laissant Jean, lic. ès lois.

II. ETIENNE, m^{and}, beois à Corbigny, sgr d'Agriez (c^{ne} Moraches), ép^a Simone Bouchard, fille de G^{me}, beois de Saulieu, dont : 1^o Jean, sec^{re} du roi, clerc de la ch^{re} des cptes de Paris ; ép^a : 1^o Mahaut Laurens, *alias* Loron ; 2^o N. Romesoire, Espagnole ; sa postérité se continua en Normandie, où Jacques, écr, sgr de Villiers, son petit-fils, ép^a Ant^{te} DE PRIE ; 2^o Antoine, suit ;

3^o Adrien, sgr d'Agriez, grènetier d'Avallon, ép^a Jeanne *de Corbigny*, v^e de G^{me} Guillemère ; elle acquit des Damas 1/5 d'Asnois (c^{on} Tannay) ; ils eurent : a, Marg^{te}, ép^a Jean DE MOROGUES, ci-dessus ; b, Léonarde, ép^a 1509, Herman, bâtard *de Clèves* ; 4^o Etienne, prieur de Beffes en 1497 ; 5^o Marie, ép^a Et^{me} de Tournes, bailli de Vézelay ; 6^o Marg^{te}, ép^a, 1479, Pierre *Le Breton*, sgr d'Eugny ; 7^o Cath^{ne}, ép^a Pierre *Garnier*, contr^r au gr. à sel Nev. ; 8^o Jeanne, ép^a Robert Cheval, beois de Beaune.

III. ANTOINE, beois de Corbigny, ép^a Cath^{ne} *Guillemère*, dont : 1^o Jeanne, dame de Surpals (c^{ne} Sardy), ép^a Joachim *Olivier*, sgr d'Arraux ; 2^o Marg^{te}, ép^a Gaspard de Tintry (Bgogne).

JEAN PERREAU, écr, sgr du Bouquin (c^{ne} Chaumot), dont h^{mage} 1535 ; vend un moulin par^{se} Lurcy-le-Bourg 1559 ; eut Jacques, écr, sgr du Bouquin et de Chaumot (c^{on} Corbigny), dont h^{mage} 1575, époux de Marie *de La Varenne*, dame du Parc (c^{ne} Dun-les-Places) et du Marais pi^e (c^{ne} Lurcy-le-B.), dont :

IV. — ALEXANDRE DE MOROGUES, chlr, sgr de Sauvages, fait aveu dén^t au sgr de Beaumont pour La Forest en 1620; bâtit le ch^{eau} de Sauvages; ép^a, 1594, Louise de Mouchy ou Monchy, dame d'Elcourt, Cobert, St-Tricard près Calais, fille de Louis, sgr d'Elcourt, et de Marg^{te} de Fleurigny, dont: 1^o Guy, suit; 2^o Françoise, son père lui assigne une rente sur ses terres qu'il donne en totalité à Guy, en 1645; 3^o Anne, s. all^{ce}, décédée à Paris en 1665.

V. — GUY DE MOROGUES-BOURDIN, chlr, sgr d'*id.*, Médan près Poissy, Beaulieu, Elcourt; donataire de son oncle Jean Bourdin, sgr de Médan, qui lui donna tous ses biens avec substitution de nom et armes; ép^a, Paris 1^{er} juillet 1636, M^{ie} Lhoste, fille d'Hilaire, sec^{re} du roi, sgr de Montornet, et de M^{ie} Arnault, dont: 1^o Jean-Alexandre, suit; 2^o Marie, ép^a Jean de Filebert, chlr, sgr de Ventérolles; 3^o Françoise, ép^a J.-A. de Pascal, sgr de Rouze; 4^o Joachine, ép^a J. de Pascal, sgr de St-Félix; 5^o Louise, majeure en 1679.

VI. — JEAN-ALEXANDRE DE MOROGUES-BOURDIN, vic^{te} d'Elcourt, chlr, sgr d'*id.*; fournit, en 1670, dén^t au nouveau sgr de Beaumont, Louis Le Vau, 1^{er} architecte du roi; ép^a Anne Bazin, tutrice en 1679 de leurs enfants mineurs: 1^o Jean-Olivier, m^t s. all^{ce}; 2^o Anne, ép^a, c^{ut} 8 oct. 1685, F^{ois} DE MOROGUES, chlr, sgr de Guichy; 3^o Marie, ép^a, 12 déc. 1700, Pierre DE MONSAULNIN, chlr, sgr de Raveau, etc., cap^{ne} cav^{rie}, fils de Claude, b^{on} de Fontenay, et de Cath^{ne} Hurtault.

IV. — HENRI DE MOROGUES (2^e fils de Jacques), chlr, sgr de Longfroy, Sauvages p^{ie}, Les 1^o Charles, écr, sgr de Chaumot, ép^a F^{se} de Chollet, dont plusieurs enfants bap^{sés} à Lurcy-le-B. de 1589 à 1600; 2^o Jacques dénombre, 1415, la sgrie de Vignes-le-Bas (c^{no} Neuffontaines) qu'il avait eue de Ch^{te} de La Varenne, sa tante; ép^a, 1603, L^{se} de Carroble, dont: a, Charlotte, dame de Vignes, ép^a, 1627, Ch. de Bonin; b, Bénigne, dame du Bouquin, ép^a, 1642, Gabriel de Bonin, frère de Charles.

Autre Jacques Perreau, châtelain de Monceaux et Neuffontaines en 1542, ép^a Jeanne BOURGOING, fille de Guil^{me}, et de Marg^{te} de Corbigny, dont: Jean P., écr, sgr du Bouquin, et Albin P., sgr de Bois-Lebeuf (ch^{ie} Monceaux), majeurs en 1552. — Léonard Perreau de Neuffontaines est inh^é à Lurcy-le-B. en 1584.

Armes: D'or à la bande de sable accompagnée de 3 corbeaux de même (aveu par Jacques, sgr du Bouquin, 1598). — D'or, au chevron d'az. acc. de 3 roses de g. (d'après les *Mémoires de Castelnaud*).

Sources: Dossier bleu, 517. — D. Caffiaux, 1234. — Carrés de d'Hozier, vol. 489. — Marolles, *Invoe*. — *Mémoires de Castelnaud*, III, 200. — Teste, *Notice sur Vignes-le-Bas*. — Marillier, *Corbigny*. — Arch. Nièvre B, E. — Reg. paroiss. de Corbigny, Cervon, Lurcy-le-Bourg.

Éteints.

(*) Des Burdelot ou Bordelot ont des rentes et des dîmes à Grosbois, baage de Semur en Auxois, en 1284 et 1305. — Regnault Burdelot, lic. ès lois, c^{er} de Ph. le Hardi, duc de Bgogne, c^{te} de Nevers, son procr aux recettes de Donzinois, donne, en 1382, 94 et 96, des quittances scellées de son sseau: une fasce acc. de 2 étoiles en chef et une en pointe. Autre Regnault B., lic. ès lois, châtelain de Clamecy, garde du scel des ch^{ies} de Chastellux, Chalaux, Marigny et Bazoches, pour Guil^{me} de Beauvoir, en 1405. Pierre B., grènetier de Vézelay en 1452 (sceau à peu près identique), sans doute ancêtre d'Etienne B. de Fontenille, grènetier de Vézelay. Renaude B. ép^a, en 1490, Pierre de Ganay, bailli du Berry, neveu du chancelier. — D'autres Burdelot, portant les mêmes armes, et que l'on dit issus de bourgeois de Tours, nous semblent provenir de la même souche: Jean Burdelot, sgr de Montfermeil, c^{er} au parl^t de Paris 1480, procr g^{at} 1498, ép^a: 1^o Radegonde Lhuilier; 2^o M^{ie}-Thomine Ruzé, qui se remaria avec Adam Fumée, garde des sceaux, aussi veuf. Il eut du 1^{er} lit: 1^o Radegonde B. ép^a, 1527, Guil^{me} de Marle, chlr, sgr de Versigny; du 2^e lit: 2^o Cath^{ne} B., ép^a Adam II Fumée, fils d'un 1^{er} lit d'Adam, garde des sceaux; du 1^{er} ou 2^e lit: 3^o Jean Burdelot, sgr de Montfermeil, c^{er} au parl^t de Paris, ép^a Isabelle DE MOROGUES, ci-dessus; leur fille, Marie B., ép^a Jean Leconte, écr, sgr de Voisinlieu, Agriez (c^{no} Moraches), qui acquiert près Corbigny en 1597.

(2) DE BURDELOT. — *Originaires de l'Auxois* (*). — Marie Burdelot, m^{te} av. 1524, ép^a Pierre de Bèze, bailli de Vézelay. Elle est sœur de N. Burdelot, père de: 1^o Pierre, qui de Paule Bordier eut: a, Edme; b, Jean, c^{er} m^{tro} des requêtes de la reine-mère; c, Colombe, ép^a Gabriel Garcement; d, Anne, ép^a Maximilien Michon; 2^o Etienne, ép^a Marie Ouzier.

I. ETIENNE BURDELOT, écr, sgr de Fontenilles (c^{no} Brosses, Yonne), grènetier de Vézelay; reçoit du c^{te} de Nevers, en 1515, l'office de gardien des mines de Chitry, vacant par décès de J. de Bèze; fait, en 1522, hmage et dén^t de Fontenilles, mouvant de Malfontaine, à E. et A. de Masquin, écrs, sgrs de Malfontaine; acquiert p^{ie} de La Borde, près Châtel-Censoir, 1532, et transige avec Philibert du Verne, écr, sgr d'Etaules, pour les limites de leurs sgrs; ép^a Anne Berthier (vraisemblablement de la famille Berthier de Grandry), dont il eut le suivant:

II. ALEXANDRE BURDELOT, écr, sgr de Fontenilles et La Borde, dont hmage au duc, 1575; transige, 1561, avec n. h. Jean Tricon, veuf de Catherine Burdelot; ép^a, 21 déc. 1570, Marie DE BLOSSET, dont: 1^o Philippe, suit; 2^o Samuel, m^t s. p^{le} av^t 1621; 3^o Anne, relig^{se}; 4^o Marie, m^{te} av^t 1621.

III. PHILIPPE DE BURDELOT, écr, sgr d'*id.*, cap^{ne}

Landes, La Celle-s.-Loire, acquise de la v^o de Louis Grène, sgr de Courcelles, dont himage à la bar^{ne} d'Huban 1598 ; gent^{me} de la ch^{bre} du roi ; ép^a, 16 sept. 1601, M^{ie} Le Valois, fille de Louis, sgr de Fontaine, et de Cath^{ne} Bourdin, dont : 1^o Henri-Louis, suit ; 2^o Anne, ép^a Jacques *de Cossay*, chl^r, sgr de Lucy ; 3^o Marie, ép^a Gédéon *de Rimbert*, sgr de Tauvenay ; héritière d'Anne, sa sœur, légua, en 1671, 50 l. à Anne, sa nièce, ses autres neveux ayant Lucy et les autres terres ; 4^o Louise, ép^a Gaspard *de Cossay*, sgr de Cizely, frère de Jacques.

V. — HENRI-LOUIS DE MOROGUES, chl^r, sgr d'*id.*, Toury, Guichy, Fonfaye (c^{ne} Château-neuf-val-de-Bargis), acquis de Jean Tenon en 1656 ; maintenu Moulins 12 mai 1667 ; ép^a,

au rég^t de Rambures, 1626 ; ép^a, 15 fév. 1597, Marie *de Giverlai*, dont : 1^o Olivier, suit ; 2^o Edmée, ép^a Jacques Charpentier de La Barre, sgr de Fouronnes ; 3^o Adrienne, ép^a, 8 janv. 1630, Claude *de Vathaire* (*), écr, sgr de Boistaché ; 4^o, 5^o Anne et Charlotte figurent, en 1645, au partage des biens patrimoniaux.

V. OLIVIER DE BURDELOT, écr, sgr de Fontenilles, Boistaché p^{ie} et Malfontaine, arrière-fief près Merry-s.-Yonne, et dont Jean de Masquin tient la sgrie ; servit sous le duc d'Enghien ; 1^{er} cap^{ne} au rég^t de Rambures, et m^{re} d'hôtel du roi, 1654 ; ép^a, 30 avril 1645, F^{se} de

La Coudre (**), fille de Jacques, écr, sgr de Vincelles, et d'Anne de Palluau. Il eut : 1^o François, suit ; 2^o Marie ép^a, 20 juillet 1676, Henri de Cure, fils de Toussaint, écr, sgr de Champs, et d'Edmée de Mullot ; 3^o Isabelle, ép^a Dieudonné *de La Borde*, chl^r, sgr dud. lieu.

VI. FRANÇOIS DE BURDELOT, écr, sgr d'*id.* et du Petit-Bazot ; fait himage p. Malfontaine au prince de Conti, en 1682 et 91, comme héritier de son père et par achat d'Anne de Veilhan, v^e d'Armand, c^{ie} de Melun, cap^{ne} au rég^t de Condé en 1674 ; sert au ban du baage d'Auxerre en 91 et 93 ; maintenu, avec ses enfants, par

(*) DE VATHAIRE. — *Originaires d'Ecosse.* — I, MICHEL DE VATHAIRE, écr, sgr de Champcorneille (c^{ne} Brèves) 1527, père de : II, NOËL, écr, sgr d'*id.*, trésorier d'une c^{ie} du duc de Mercœur ; ép^a, en 1563, M^{ie} de Monceaux, dont : 1^o César, suit ; 2^o Claude, écr, sgr de Champcorneille, ép^a, 1599, Jeanne de Blondeau ; 3^o N., fme de G. de Villeneuve. III, CÉSAR, écr, sgr de Boistaché (c^{ne} Brosses, Yonne), ép^a, 1604, Jeanne *de Boisselet*, dame de Boistaché, dont : IV, CLAUDE, écr, sgr de Boistaché et Champcorneille, ép^a : 1^o Adrienne *de Burdelot*, ci-dessus ; 2^o en 1653, M^{ie} de Lenferna, dame de Guerchy ; 3^o Jeanne *de Biencourt* ; eut du 1^{er} lit : 1^o Loup, qui de M^{ie} de Dampierre eut : Claude, ép^a Suzanne Moyeux, s. p^{le}, et Cath^{ne}, ép^a 1705 Fois *Piètrisson de St-Aubin* ; 2^o Michelle, fme de Fois de Crécy ; du 2^e lit, Georges, suit, et du 3^e lit : 4^o Marie, ép^a, en 1698, Fois de LA BUSSIÈRE. V, GEORGES, écr, sgr de Guerchy (c^{ne} Treigny, Yonne), ép^a : 1^o Mad^{ne} *de Farou*, m^{ie} s. p^{le} ; 2^o en 1686, M^{ie}-Henri^e *d'Assigny* ; eut de ce 2^e lit : 1^o Nic.-Fois, suit ; 2^o M^{ie}, fme de Louis Bellanger, sgr de Rebourseaux. VI, NICOLAS-Fois, écr, sgr de Guerchy, ép^a : 1^o en 1712, Anne Tercy ; 2^o en 1726, Claudine Moreau ; eut du 1^{er} lit : 1^o Edme-Louis, écr, sgr de Montreparé (c^{ne} Lainsecq, Yonne), ép^a, en 1739, L^{se}-Reine Luciot ; père de Jean-Georges, écr, sgr d'*id.*, qui ép^a, en 1770, M^{ie}-L^{se} Borel de Miraile, d'où Charles-Henri, écr, sgr d'*id.*, ép^a, vers 1800, M^{ie}-Lucie-Andrée DE MULLOT de Jussy, dont il n'eut que deux filles : Lucie, m^{ie} s. all^{ce}, et Virginie, m^{ie} en 1865, v^e de Fois-Aldre Chardon ; 2^o Jean-Georges, écr, sgr de Charmoy (c^{ne} Billy-s.-Oisy), ép^a, en 1752, Louise DE MULLOT de Charmoy ; eut : a, Claude, écr, sgr de Charmoy, ép^a Marie Doë, d'où : a', Louis, ép^a Emilie de Vathaire de Guerchy, dont Henri et Ludovic, s. all^{ces} ; b', Alexandrine, fme de G.-Ph.-Léon Bellanger de Rebourseaux ; b, Joseph, chl^r de St-Louis, ép^a, en 1789, Félicité *de Lavenne*, d'où 2 filles s. all^{ces} ; 3^o Anne-Gen^{ve}, ép^a, en 1741, Jⁿ-Bapt^e *de Finance* de Rozay ; 4^o M^{ie}-Anne, ép^a, en 1751, Jⁿ-Fois *Gentil de La Breuille* ; et du 2^e lit le suivant : VII, EDMÉ-PAUL, écr, sgr de Guerchy, aide-major au rég^t d'Auvergne, chl^r de St-Louis, ép^a, en 1769, Mélanie Poterat de Billy, fille de J.-J.-Bapt^e, c^{er} au baage d'Auxerre, et de M^{ie} Regnault ; eut : Pierre-Jules-Joseph, suit, et Jacques-Jⁿ-Bapt^e, suivra. VIII, PIERRE-JULES-JOSEPH de Vathaire de Guerchy ép^a, en 1793, Delphine *Le Caruyer de Beauvais*, dont il eut : 1^o Alfred, ép^a Berthe Barbier d'Aucourt, d'où : a, Arthur de V. de Guerchy, ép^a Adrienne de Durat ; b, Jeanne, ép^a, 1886, le bon Hubert de La Porte (Normandie) ; 2^o Edmée, m^{ie} 1872, v^e de Louis *de Vathaire* de Charmoy ; 3^o Eugénie, ép^a Jules de Vathaire du Fort ; 4^o Adélaïde, ép^a Léon de V. du Fort ; 5^o Elisabeth, ép^a N. de Montarby ; 6^o Léontine, ép^a Amédée *Le Caruyer de Beauvais*. — VIII, JACQUES-Jⁿ-BAPT^e de Vathaire du Fort, ép^a, 1795, Rose-Joséphine Gaumé de Cazau, fille de Fois, sgr du Fort (c^{ne} Mezilles, Yonne) ; il eut : Jules, ép^a Eugénie de Vathaire de Guerchy, dont : Ferdinand, officier de cav^{ie}, ép^a 1854 Emilie de Gislain de Bontin, dont : a, Roger, ép^a 1884 Alix O'Poix, dont p^{le} ; b, Pierre ; c, Thérèse ; 2^o Léon, ép^a Adélaïde de V. de Guerchy, dont : a, Gaston, ép^a v. 1860 M^{ie} Duchesne de Denan, d'où : la v^{esse} du Mesnil de Maricourt, M^{me} Favin Lévesque, M^{me} de Cosnard ; b, Edmond, ép^a Berthe Dreska, dont p^{le} en Bordelais ; c, Albert, ép^a Emma Blanquet de Rouville, dont p^{le} dans le Midi ; 3^o Eugène, ép^a Amélie de Montarby, dont il a M^{me} Henri de Bouteiller ; 4^o Octave, ancien page de Louis XVIII, ép^a, 1829, Zoé Adam de Flamare, dont : a, Georges, chef d'esc., m^{ie} s. p^{le} de Mathilde de Fontaine-Solars ; b, Victor, chef de bat^{on}, ép^a Cécile Vattier de Bourville, s. p^{le} ; c, Octavie, ép^a Alfred Adam de Flamare, veuf de Caroline ; d, Irène, ép^a Auguste O'Callagan ; 6^o Alphonse, ép^a N. de Gouvenain, s. p^{le} ; 7^o Clémentine, ép^a Ad. Duchesne de Denan ; 8^o Louise, ép^a Ernest de Gislain de Bontin ; 9^o Caroline, ép^a Alfred Adam de Flamare.

Armes : D'azur au chevron d'or accompagné de 3 roses de même.

Sources : St-Allais, *Nob. niv^{el}*, XVIII, 200. — Chan^{ne} Hubert, VII, 256. — Reg. paroiss. Brosses, Treigny, Lainsecq, Mezilles.

(**) DE LA COUDRE. — *Auxerrois.* — Robert de La Coudre est au ban de Niv. en 1467, et Jean de La Coudre en 1503. JACQUES DE LA COUDRE, écr, sgr de La Coudre (c^{ne} Dracy, Yonne), gent^{me} de la m^{on} du roi, chl^r de l'ordre, ép^a, 1563, Nicole *du Roux* de Sigy, dont entr'autres : Roch, écr, sgr de Beaurin (c^{ne} Dracy), Molesmes (c^{on} Courson), ép^a : 1^o en 1599, M^{ie} DE LA FERTÉ-MEUNG ; 2^o Edmée *de Reveillon*. — Deuxième branche : I, JACQUES DE LA COUDRE, écr, sgr de Vincelles et Fontenailles (Yonne), ép^a, vers 1622, Anne de Palluau, dont entr'autres : Gabriel, qui suit, et F^{se}, qui ép^a, 1645, Olivier *de Burdelot*, ci-dessus. II, GABRIEL, écr, sgr d'*id.*, Villeprenois (c^{ne} Andryes, Yonne), ép^a, 1669, Elisabeth *de Moncorps* de Chéry, dont : 1^o René, suit ; 2^o Jacques, sgr de La Thui-

Avallon 1629, M^{ie} de Caramane, fille de F^{ois}, sgr de Toury, et de Suzanne de Tianges, dont : 1^o Henri-Louis, suit ; 2^o Jacques, sgr de Toury, cap^{ne}, tué s. all^{ce} ; 3^o François, sgr de La Celle, sans enfants de F^{se} de Laubéran, avec laquelle il émigra en Hollande, lors de la révocation de l'édit de Nantes ; 3^o Guy, chl^r, sgr de Fonfaye, La Celle, cap^{ne} au rég^t de Langalerie, ép^a, 26 oct. 1679, Edmée de Jaucourt, fille de Pierre, sgr de Brinon, et de Madeleine du Faur de Courcelles, dont : a, Pierre, 1^o rég^t de marine, tué à Luzara 1702 ; b, Armand, 1^o g^{nl} d'artillerie, brigadier des armées 1748, inh^é aux Cordeliers d'Angers 1750, s. p^{te} ; c, François-Gabriel, sgr de Fonfaye, La Celle, Dreigny (c^{ne} Colméry), ép^a en 1^{res} noces, 17 mars 1713, Elis^h du Faur, fille de Jean, sgr de Courcelles-le-Roy (Berry), et d'Anne de Guéribalde, et en 2^{mes} noces, à Orléans, 29 août 1725, L^{se}-F^{se}-Léontine de Prunelé, m^{te} 1806 à Fonfaye, fille de Parfait, m^{is} de Prunelé en Beauce, dont il eut : Parfait-M^{ie}-F^{ois}-Gabriel, dit le m^{is} de Morogues, né à Fonfaye 1758 ; d, François-Hector, chanoine de Chartres ; e, Madeleine, née à Fonfaye 1681 et emportée

l'int^t de la g^{de} de Paris le 2 juillet 1700 ; ép^a, 23 tév. 1677, M^{ie} DE LA BUSSIÈRE, dont : 1^o Louis-Edme, enseigne au rég^t de Thiérache en 1700, ép^a Cath^{ne}-Ant^o d'Alouise, dont il n'eut pas d'enfants ; en 1745, il donna à Gabriel, son frère, le fief et sgrie de Fontenilles ; 2^o Gabriel, chl^r de St-Louis, cap^{ne} au rég^t de Rouergue, inh^é à Brosses en la sépulture de ses ancêtres, 1764 ; ép^a : 1^o L^{se}-M^{ie}-J^{ne} du Vicquet, fille d'Antoine, chl^r de St-Louis, com^t la citadelle d'Arras, m^{te} s. enfants en 1740 ; 2^o le 25 sept. 1742, Marguerite Leroy, dont deux fils m^{ts} en bas âge ; 3^o le 11 août 1748, Marie-Anne Morin, fille de Jean, subdélégué à Vézelay, et de F^{se} Antoine ; eut de ce 3^o lit : a, Jean-Alexandre, entré à l'école mil^{re} en 1761 ; b, Alexandre ; c, Anne ; d, Charlotte, ép^a, 11 nov. 1770, Augustin-Bernard de La Barre du Carroy, cap^{ne} d'artillerie, fils d'Abel, c^{er} à la cour des aides de Paris, et de Laurence Barce ; ses des-

cendants eurent et habitèrent Fontenilles ; 3^o Madeleine-F^{se}, ép^a : 1^o le 11 janv. 1707, Nicolas DE LA BARRE, chl^r, sgr des Troches ; 2^o en 1715, François de Sauvage, écr. sgr de Nuars, gendarme de la garde ; 4^o Elisabeth, ép^a, 31 août 1706, François de Savelli (*), chl^r, sgr de Maupertuis.

Armes : D'azur à la bande d'or, chargée de trois fers de dard de gueules et accompagnée de deux besants d'argent, un en chef et un en pointe.

Sources : Bibl. nat., dossiers bleus, 145. — Carrés de d'Hozier. — D'Hozier, reg^{re} I. — Chérin, 42. — Bibl. d'Auxerre, ms 194, *Nobiliaire*. — Marolles. — Arch. de Dijon, inv^{re} Peincedé. — *H^{re} de Charles VII*, de Beaucourt. — Arch. Nièvre B. — Reg. parois. Cervon, Nuars. — Arch. Yonne B et reg. parois. Coulanges, Merry-s.-Yonne, Brosses, Vézelay.

Éteints.

lerie, ép^a, 1731, L^{se} d'Assigny ; 3^o Hélène, ép^a, 1704, René DE MULLOT, sgr de La Poise. III, RENÉ, chl^r, sgr de Villeprenois, ép^a, 1709, L^{se} de La Roche-Loudun, dame de Taingy, dont : 1^o Jacques, cap^{ne}, chl^r de St-Louis, ép^a, 1752, M^{ie} Prisy de Limoux, dont M^{ie}-Ursule, ép^a, 1784, Jⁿ-B^{te} Leroux de Larmane ; 2^o Ursule, ép^a, 1753, Lazare DE MULLOT DE VILLENAUT, sgr de La Gallarderie ; 3^o le suivant. IV, PIERRE-AMBROISE, chl^r, sgr d'*id.*, cap^{ne}, chl^r de St-Louis, ép^a, 1753, M^{ie}-Edmée DE COURVOL, dont : 1^o M^{ie}-Hyacinthe, ép^a, 1788, Jⁿ-Claude DE COURVOL ; 2^o Edouard, off^r en 1785 ; 3^o M^{ie}-Anne, ép^a, 1797, Jacques-Edouard d'Emery de La Chesnaye ; 4^o Jacques-Ambroise, off^r rég^t de Piémont, émigré, chl^r de St-Louis, ép^a N. *Chevalier* de Minières, dont il n'eut que des filles : M^{me} de Lavenne, m^{te} 1877 ; M^{me} de Mangin ; M^{me} de Serbonnes, m^{te} 1875.

Armes : De gueules à deux chevrons d'or surmontés d'une foy d'argent.

Sources : Bibl. nat., pièces originales, vol. 876. — Marolles, *Inv^{re}*. — Maintenu en Bgogne 1698. — Arch. Yonne, reg^{res} par^s.

Éteints

(*) DE SAVELLI. — Leur dossier, au cabinet des titres, les donne comme issus de l'illustre famille romaine. On y rappelle que « cette maison était l'une des quatre barons romains », qu'elle a fourni deux papes, le cardinal Centio Savelli, pape, en 1216, sous le nom d'Honoré III, le cardinal Jacques Savelli, pape, en 1285, sous le nom d'Honoré IV, et que l'un des princes Savelli, Jules, né en 1625, prince d'Albano et de Venafre, chl^r de la Toison d'or, était maréchal perpétuel de l'Eglise, gardien du conclave. Mais on y trouve fort peu de renseignements sur les Savelli français. D'après Courcelles, les Savelli vinrent en France avec leur parent Alexandre Farnèse, cardinal-archevêque d'Avignon, et évêque de Cahors en 1554. Quoi qu'il en soit, cette famille était fixée en Auxerrois dès la fin du seizième siècle. — HORACE DE SAVELLI, écr, sgr de Champeaux (c^{ne} Toucy, Yonne), eut de Char^{te} de Montberon, fille de Guy, sgr ds Selles et Champeaux, deux fils : Claude, né en 1600, F^{ois}, né en 1601, et une fille, Charlotte, qui ép^a, 15 fév. 1609, F^{ois} de Richouf, écr, sgr de Beauchamp et Champgauthier. — Charles de S., écr, sgr de Champeaux en 1643. — François de S. ép^a, av^t 1652, F^{se} de Soyer. — Philippe-Alexandre de S. ép^a, av^t 1660, Elis^h de Biencourt. DOMINIQUE DE SAVELLI, écr, sgr de Champeaux, ép^a, 1667, Jeanne de Drouard, fille d'Esme, écr, sgr de Curly, et de Jeanne de Masquin ; eut : François, écr, sgr de Maupertuis, La Guistelle (c^{ne} Lainsecq), ép^a Elis^h de Burdelot, ci-dessus, d'où : 1^o M^{ie}-L^{se}, ép^a, 1722, Bon de La Borde, fils de Dieudonné, et d'Isabelle de Burdelot ; 2^o Jeanne, ép^a, 1727, F^{ois}-Nicolas-Nicolas DE MULLOT DE VILLENAUT, cap^{ne} cav^{rie}, chl^r de St-Louis, veuf de M^{ie}-Barbe de Masquin.

Armes : Bandé d'or et de gueules de 6 pièces, et un chef d'arg. chargé de 2 lions affrontés de gueules, soutenant une rose sur laquelle est un oiseau de même, le chef soutenu d'or à une anguille d'azur.

Sources : Bibl. nat., cabinet des titres. — Courcelles, pairs. — Arch. Nièvre E. — Arch. Yonne. — Reg. parois. Toucy, Thury, Taingy, Lalande.

Éteints.

au ch^{eau} de Sauvages pour y être bap^{sée} par le ministre calviniste ; reçue à St-Cyr en 1688, m^{te} en 1768 ; *f*, Louise-Edmée, relig^{se} à Avallon ; 4^o Anne, ép^a Jacques d'Yse, p^t à mortier au parl^t de Grenoble.

VI. — HENRI-LOUIS DE MOROGUES, chlr, sgr d'*id.*, ép^a, 19 janv. 1658, Madeleine de Filebert de Ventérolles, fille de F^{ois}, sgr de Ventérolles, et de Lucrèce du Puy-Montbrun, en Dauphiné, dont : 1^o François, chlr, sgr de Guichy, ép^a, c^{at} 8 oct. 1685, Anne DE MOROGUES, fille de Jean-Alexandre, dont trois enfants morts en bas âge ; 2^o Henri, chlr, sgr de Sauvages, mort garde-marine en 1689, ayant légué ses biens à la c^{tesse} d'Aspremont, sa sœur ; 3^o Scipion, m^t s. all^{ce} ; 4^o Marie-Anne, ép^a : 1^o 21 mars 1687, F^{ois}-Romaric DE ROFFIGNAC, c^{te} d'Aspremont ; 2^o en 1695, Pierre de Neufchêze ; elle hérita de ses frères Sauvages, Guichy, Nannay, le fourneau de Chautay, etc., que son petit-fils, J.-B^{te} de Neufchêze, vendit successivement peu avant 1789 ; elle mourut en 1743 âgée de 86 ans.

Armes : D'azur au chevron d'or accompagné d'une étoile de même en pointe, au chef cousu de gueules à 3 étoiles d'or.

Sources : Cabinet des titres, dossiers bleus, 474. — Carrés de d'Hozier. — Nobiliaire de Bourges, 316. — Chan^{ne} Hubert, VII, 176. — La Chesnaye-des-Bois. — Arch. Cougny. — Actes de Beaumont, par Regnard-Roux. — Gauthier, *Monographie de Beaumont*. — Arch. Nièvre. — Reg. parois. Beaumont, Donzy, Châteauneuf-val-de-Bargis.

Éteints.



DE MULLOT DE VILLENAUT

FAMILLE originairè de la Puisaye nivernoise.

MI. — REGNAULT DE MULLOT (*), écr, sgr du Colombier (c^{ne} Etais), La Motte-Panardin, Aubigny (c^{ne} Taingy) ; capitaine et gouv^r de Druyes, valet de chambre de Françoise d'Albret, c^{tesse} de Nevers et duchesse de Brabant, dont il reçoit les lettres du 3 sept. 1500, portant « donation à Regnault de Mullot, écuyer, et à Aubine d'Espeuilles, sa fine, de 240 arpents de terres et bois, à titre de fief et justice h^{te}, moy^{ne} et basse, appelée Aubigny, en sa châ^{nie} de Druyes, à charge d'y faire bâtir des maisons ». (Arch. Yonne, D. 12.) Etait mort av^t le 17 déc. 1522, que sa v^e reçoit, de la même princesse, lettres portant don^{ion} d'un bois sis à St-Etienne-les-Billy. Aubine d'Espeuilles, ayant procédé à la recherche des terres usurpées sur le domaine des c^{tes} par leurs censitaires des châ^{nie}s de Druyes et d'Etais, reçut, par lettres du 15 fév. 1526, de la c^{tesse} Charlotte d'Albret, don^{ion} à titre de plain fief de 310 arpents ainsi usurpés ; en outre ces lettres érigent en fief 343 arpents sis à La Poëse et au Fey, que feu Regnault et sa fine tenaient auparavant à cens et rentes. Il avait ép^é, vers 1491, Aubine d'Espeuilles, fille de Guill^{me} de Beaumont, écr, sgr d'Espeuilles, échanson du c^{te} de Nevers ; elle figure parmi les fines de la c^{tesse}, dans l'état, pour 1491, de la maison de Jean de Bourgogne, dont F^{se} d'Albret

(*) Le nom s'est écrit : de Mullot, quelquefois de Meullot, de Mulot, exceptionnellement Mullot, Mulot. Par jugements des tribunaux de Nevers, Cosne, Auxerre, le nom patronymique « de Mullot » a été rétabli dans certains actes postérieurs à la Révolution, qui portaient « Mullot de Villenaut ».

Les mss du chanoine Hubert donnent à la suite d'une généalogie de cette famille, la maintenue d'une autre famille de Mullot, sgrs du Bouchet, au pays chartrain, étrangère à celle-ci, et qui portait des armes tout à fait différentes. Mahuet Mulot, sommelier du c^{te} de Nevers en 1477, et Jean Mullot, qui figure, en 1484 et 88, aux montres et revues de 68 h. d'armes chargés de la défense d'Harfleur, sous le commandement du c^{te} de Dammartin, appartenaient plus vraisemblablement à la famille nivernaise.

Nous rappelons que les noms en capitales ont, dans cet ouvrage, une généalogie spéciale, et ceux en italiques une notice.